



**HAL**  
open science

## Licence Anthropologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Anthropologie. 2015, Université Lumière - Lyon 2.  
hceres-02037447

**HAL Id: hceres-02037447**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037447v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence Anthropologie

- Université Lumière - Lyon 2

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Lumière - Lyon 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Formation à l'anthropologie en 3 ans, le cursus de licence vise à sensibiliser les étudiants à l'altérité par l'acquisition des connaissances et des compétences permettant d'appréhender les dynamiques sociales et culturelles à l'œuvre dans un monde contemporain aux prises avec la mondialisation.

L'organisation du cursus en majeure A (anthropologie) et B (autres disciplines SHS, Sciences humaines et sociales) avec renforcements possibles en anthropologie permet l'établissement de passerelles entre les disciplines tout en assurant un large choix aux étudiants. L'apprentissage de l'anthropologie est progressif : initiation la première année (L1), spécialisations thématiques en deuxième année (L2), tandis que des spécialisations par aires culturelles sont proposées en troisième année (L3). Des enseignements professionnalisant sont présents tout au long du cursus et des stages sont proposés en option aux étudiants, témoignant de la volonté d'ouverture de la formation aux mondes professionnels.

## Avis du comité d'experts

Premier pôle de formation en Anthropologie en France, du fait de la diversité de son offre pédagogique, assurée par une vingtaine d'enseignants-chercheurs et du nombre important d'étudiants inscrits (plus de 200 en L1 ; plus de 500 dans l'ensemble de la licence), la licence d'anthropologie de Lyon 2 est fortement attractive. Plus de la moitié des néo-bacheliers inscrits en L1 viennent d'autres régions et les effectifs de la formation, qui ne parvient pas à répondre à la demande, ont augmenté d'environ 15% depuis 2010.

Une progressivité des enseignements disciplinaires bien conçue sur les trois années de licence vise à l'acquisition des savoirs et des compétences théoriques et méthodologiques propres à l'anthropologie (théories, domaines, méthodes, aires culturelles).

Un accent- encore timide, mais réel- est mis sur la professionnalisation par le biais d'enseignements pré-professionnalisants et par l'acquisition de compétences spécifiques (savoir-faire liés à l'enquête de terrain, ouverture sur des champs professionnels divers). Tandis que les étudiants inscrits en anthropologie sont invités, par le biais d'une majeure, à s'initier à d'autres disciplines, la formation est ouverte aux étudiants des disciplines voisines.

La formation bénéficie d'une bonne insertion tant dans l'environnement socio-économique régional (les étudiants ont la possibilité de réaliser des stages sous l'égide du SCUJO, service commun universitaire d'information et d'orientation) que dans les réseaux académiques locaux et internationaux. Tous les enseignants sont rattachés, dans leur majorité au CREA (Centre de Recherche en Anthropologie) et pour une minorité à d'autres équipes de Lyon 2. Nombre de travaux de recherche sont menés avec les étudiants dans le cadre d'institutions relevant de la culture, de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'environnement.

Les nombreuses conventions signées avec des universités étrangères, européennes et extra-européennes (près d'une quarantaine), ont permis de développer la mobilité étudiante, notamment en L3, ici liée à une forte incitation à l'apprentissage des langues étrangères : plus d'une trentaine d'étudiants accomplissent un semestre ou une année à l'étranger tandis qu'un nombre équivalent d'étrangers est reçu dans la formation.

Le pilotage de l'équipe est assuré par le Conseil de département qui réunit les représentants d'années ainsi que les représentants des doctorants et vise à répondre aux problèmes ponctuels en cours d'année. Il est également mis en œuvre au cours des assemblées générales du département qui mènent un travail d'évaluation des enseignements et de

répartition des tâches pédagogiques. L'évaluation des enseignements relève d'un comité de pilotage mis en place à l'échelle de l'établissement : les étudiants sont invités à répondre à un questionnaire électronique. Dans le cadre de la formation, des évaluations sont réalisées en fin de semestre par chaque enseignant et 2 séances d'évaluations sont organisées en L3 portant sur l'ensemble du cursus. Ces dernières évaluations donnent lieu à un rapport écrit diffusé à l'ensemble du département (enseignants et étudiants). Il s'agit donc d'un pilotage informel réalisé en l'absence d'un dispositif spécifique (conseil de perfectionnement). Un tel dispositif serait certainement à mettre en place dans les prochaines années.

Le taux de réussite en licence est exceptionnel puisqu'il oscille, selon les années entre 60 et 67 % en première année de licence, pour atteindre 88 % en L3. 42 % des étudiants de licence sont boursiers. Ces taux de réussite sont liés à la mise en place de suivi individualisés réalisés dans le cadre du plan réussite en licence développé à partir de 2008 et à l'instauration de parrainages pour les bacheliers technologiques.

La place des enseignements professionnalisants en licence et le travail mené par les étudiants sur leur projet professionnel fait regretter l'absence de suivi complet de l'insertion professionnelle des diplômés. La majorité d'entre eux poursuit des études (plus de 70 %), généralement à l'université de Lyon 2. Il serait intéressant d'avoir des informations sur les 30 % restant.

## Éléments spécifiques de la mention

|  |  |
|--|--|
| Place de la recherche  | Tous les membres de l'équipe pédagogique sont rattachés à une unité de recherche - la majeure partie d'entre eux au CREA : Centre de recherches et d'études anthropologiques (lui-même en voie de rattachement à l'UMR (unité mixte de recherche) Environnement, ville, société de l'Université Lyon 2). L'offre de formation est articulée aux thématiques des équipes de recherche, l'objectif étant de proposer, dès la licence, une formation à la recherche par la recherche et près de la recherche. |
| Place de la professionnalisation                             | Inscrit dans un réseau professionnel dense dans la région Rhône-Alpes, la formation entend développer la professionnalisation des étudiants par le biais d'ateliers méthodologiques et d'enseignements assurés par des professionnels.   |
| Place des projets et stages                                  | Laissés à la libre initiative des étudiants, les stages sont encore peu développés, ce qui concorde mal avec la volonté affichée de professionnalisation de la formation   |
| Place de l'international                                     | Il existe une forte ouverture de la formation à l'international par le biais des échanges Erasmus et de conventions passées avec des universités extra-européennes : Europe, Amérique du Sud, Brésil, Chine... (près d'une quarantaine au total, dont 11 accords Erasmus). Cette mobilité internationale se traduit par plus d'une trentaine d'étudiants entrant chaque année et autant de sortants.   |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | Le Plan réussite en licence a permis un suivi plus individualisé des étudiants (parrainage des bacheliers technologiques, Période Rebond : dispositif transversal de lutte contre le décrochage). L'organisation du cursus en majeure anthropologie et majeure relevant d'autres disciplines permet aux étudiants de se réorienter au terme de la première année.  |
| Modalités d'enseignement et place du numérique               | Outils numériques et multimédias (film notamment) sont pensés en complément de l'enseignement présentiel. Ils sont de plus indispensables pour le recueil et le traitement des données de terrain. L'évaluation réalisée dans le cadre de l'université révèle que les étudiants sont peu satisfaits des outils numériques mis à leur disposition par l'université, mais ceci ne relève pas spécifiquement de la formation.   |

|  |   |
|--|---|
| Evaluation des étudiants                                   | Usages conjoints du contrôle continu et de l'examen sur table. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences privilégient l'écrit. L'oral est présent sous forme d'exposés. Il s'agit là d'une évaluation classique qui a fait ses preuves, comme en témoigne les taux de réussite en licence.   |
| Suivi de l'acquisition des compétences                     | Il existe des préparations au C2i et aux CLES 1-2-3.<br>Le suivi des compétences est réalisé au cours des TD (travaux dirigés), des enquêtes de terrain et du contrôle continu.   |
| Suivi des diplômés   | 70 % des diplômés poursuivent en master. Mais on regrette l'absence de dispositif de suivi des diplômés ne poursuivant pas de cursus universitaire  |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation | Il existe des procédures d'auto-évaluation par le biais de réunions régulières entre enseignants, et entre enseignants et étudiants. Ces procédures souples ont fait leurs preuves et témoignent d'une forte implication des enseignants dans la formation. La mise en place d'un conseil de perfectionnement n'en est pas moins souhaitable au cours du prochain contrat.<br><br>L'enquête d'évaluation menée donne les résultats suivants : 76 répondants en L1 ; 88 % de satisfaction/68 répondants en S3 pour 60 % de satisfaction/79 répondants en S5 pour 88 % de satisfaits. |

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Une formation très attractive et largement ouverte bien au-delà de la région.
- Une offre de formation diversifiée articulant pluridisciplinarité et spécialisations par thèmes et par aires culturelles
- Une forte ouverture à l'international qui se traduit par une importante mobilité étudiante, qui se développe d'année en année. Cette mobilité concerne également les enseignants
- Un taux important de réussite en licence, sachant que la formation accueille un taux important d'étudiants boursiers (plus de 40 %).

### Points faibles :

- En dépit du souci réel de professionnalisation de la formation, le suivi des étudiants diplômés ayant quitté l'université est inexistant
- Le pilotage peu formalisé de la formation

### Conclusions :

Une excellente formation qui a su s'adapter à son environnement socio-économique mais gagnerait à être consolidée dans le temps en se dotant de dispositifs de pilotage plus structurés.

# Observations de l'établissement

## HCERES – RAPPORT D’ÉVALUATION – Observations de portée générale

Licence d’Anthropologie

**Pour prolonger le dialogue qui émerge de cette démarche d’évaluation, nous pouvons ajouter certains éléments qui relèvent d’une politique d’UFR :**

### **Le pilotage des formations et le conseil de perfectionnement :**

Les réflexions menées dans le cadre du processus d’évaluation et suite aux retours de l’HCERES ont amené l’UFR d’Anthropologie, de Sociologie et de Science Politique à travailler à la mise en place de formes de « conseils de perfectionnement » dans l’ensemble des formations (chaque mention de niveau L et M). Partant du partage des expériences des différents départements au cours des dernières années et du besoin partagé d’outils de pilotage, les conseils ont pour objectif :

- L’évaluation des formations et des enseignements
- L’élaboration de propositions pour adapter ou améliorer les cursus
- Le renforcement de l’articulation entre formations de licence et de master
- La mise en place d’outils de suivi du devenir des étudiants.

Ces conseils se réunissent au moins une fois par an et rassemblent :

- Les responsables d’années et, éventuellement, de parcours
- Le ou la responsable des relations internationales pour le département
- Le directeur ou la directrice de département, et du département de Formation continue, le cas échéant
- Les gestionnaires de scolarité concernées
- Des représentants des étudiants
- Des représentants des mondes professionnels, selon le type de formation

### **La professionnalisation en licence**

La dynamique de professionnalisation est progressive au fil du cursus. Les licences générales de SHS de l’UFR offrent de premiers éléments de découverte des métiers et secteurs professionnels (à travers certains enseignements, parcours professionnalisants en L3, journées consacrées aux métiers...). Elles permettent aussi l’acquisition de compétences et d’outils indispensables dans de nombreux métiers et domaines d’activités. Néanmoins, les licences générales demeurent de cursus qui permettent en premier lieu d’acquérir des connaissances et de maîtriser des notions, outils et analyses propres à une discipline ou un ensemble de discipline. L’apprentissage de connaissances et compétences spécifiques à certains métiers et secteurs se déroule davantage, sur la base de ce socle de connaissances, au niveau master.



Il ressort de du rapport d'évaluation que les compétences et les outils professionnalisants sont insuffisamment valorisés par les équipes pédagogiques dans la présentation qui est faite de la formation. La mise en évidence de ces atouts doit sans doute être renforcée pour permettre aux étudiants de mieux les appréhender (pour eux-mêmes) et les mettre en évidence (CV, recherche de stage, recherche d'emploi...). Cet aspect a été pris en considération en vue de la prochaine accréditation : compétences listées par formation et par enseignement, accompagnement dans les projets personnels et professionnels prévu dans les maquettes de licence.

Nous veillerons à mieux intégrer la professionnalisation dans les enseignements de la licence afin de ne pas mettre en place une distinction qui n'a plus lieu d'être entre des parcours qui seraient ou non professionnalisés.

Enfin, l'UFR souhaite développer des annuaires et réseaux des « anciens », particulièrement précieux pour contribuer à l'insertion professionnelle des étudiants. Ces réseaux permettent de mieux connaître le devenir des anciens étudiants donc de mieux cerner les débouchés, de mettre en place des relations entre les étudiants actuels et anciens, de développer l'offre de stages, etc. L'UFR dispose d'expériences diverses en la matière (bureau des étudiants pour la licence MIASHS, suivi des promotions pour certains diplômes en Formation continue). Malgré des bilans satisfaisants, les moyens humains de la composante sont insuffisants pour élargir ces pratiques à l'ensemble des diplômes. Certains diplômes pourraient ainsi expérimenter un outil proposé par l'établissement pour développer des réseaux des anciens étudiants.

Mener une enquête auprès des anciens étudiants à un coût. L'information est difficile à recueillir : les étudiants abandonnent l'utilisation de leur adresse électronique fournie par l'université et changent souvent leur adresse personnelle lors de leur entrée dans la vie professionnelle. De plus, ils apparaissent peu dans les annuaires d'abonnés au téléphone...

Les personnes qui ont en charge le suivi administratif des formations de licence sont déjà submergé de travail et il ne sera pas facile d'inscrire ces actions dans leur emploi du temps.

Les enseignants, désormais évalués sur leur seule activité de recherche, n'ont plus le goût pour prendre sur leur temps de travail la réalisation de ces tâches invisibles.

Malgré toutes ces difficultés que nous connaissons bien pour les avoir rencontrées, nous nous attacherons à développer le recueil d'informations utiles à une meilleure connaissance des parcours professionnels des anciens étudiants.

Denis CERCLET, Responsable de la Licence d'anthropologie  
Nathalie DOMPNIER, Directrice de l'UFR d'Anthropologie, de Sociologie et de Science Politique